Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 1

Rubrik: Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE

DE ZURICH A LAUSANNE
« SOMMES-NOUS MURS
POUR UNE NOUVELLE "EXPO"? »

Les Expositions nationales sont des jours de fête qui illuminent de joie notre vie de tous les jours. En Suisse, elles n'ont lieu que quatre à cinq fois par siècle. Maints d'entre nous se souviennent encore de l'Exposition nationale de Berne, en 1914, comme de la lointaine lueur d'une époque que la première guerre mondiale allait clore d'une façon définitive. Et l'événement, que fut l'Exposition nationale de 1939 à Zurich, reste, aujourd'hui encore, fraîchement gravé dans notre mémoire. Le passage de la guerre « froide » à la guerre « chaude » trouva notre Confédération bien préparée, car sur les rives du lac de Zurich elle avait renouvelé le serment d'une fidélité indéfectible à l'ensemble de ses conquêtes d'ordre politique et culturel.

Actuellement — près de Lausanne, sur les rives et dans le parc de Vidy —, s'édifie une exposition, qui appellera, en 1964, tous les Confédérés à prendre conscience de leur avenir commun. C'est à cette occasion que les dirigeants de l'œuvre en voie de réalisation soulèvent la question suivante : « Sommes-nous mûrs pour une nouvelle

" Expo"? ».

Si l'on considère la maturité comme une fonction du temps écoulé, l'heure d'une nouvelle « Landi » — ainsi que nous, les Zuricois, l'appelions — a bien sonné. Et cela bien que — ou précisément parce que — cette fois-ci elle s'appellera « Expo ». Certes, nulle part il est écrit que tous les quarts de siècle il faut organiser une Exposition nationale suisse. Celle de Zurich avait d'abord été projetée pour 1933, soit cinquante ans après la première Exposition nationale de Zurich sur la Platzspitz. Plus d'une fois, la date de son ouverture dut être différée, d'où finalement l'intervalle de vingt-cinq ans depuis l'Exposition de Berne.

Avec une énergie indomptable, les promoteurs de Lausanne — soutenus dans leurs efforts par tout le Pays de Vaud — s'en sont tenus ferme à la décision prise d'avoir à organiser l'Exposition vingt-cinq ans après Zurich. Et ils persévérèrent dans cette voie même lorsque les ombres ou faut-il dire les lumières? — de la haute conjoncture semblaient remettre en question une œuvre, à laquelle ils avaient commencé à travailler avec autant de foi que de largeur de vue. Un bref coup d'œil sur l'histoire de nos Expositions nationales nous apprend, il est vrai, qu'aucune d'elles, pendant sa préparation, n'échappa aux luttes contre les esprits pusillanimes et les résistances ouvertes. Les adversaires de l'Exposition avançaient à tour de rôle l'absence d'intérêt des milieux économiques, la crise économique ou, comme maintenant, la haute conjoncture.

Il n'est dès lors pas surprenant que les personnes, qui assument depuis quelques années la responsabilité de préparer l' « Expo 64 », se soient de temps à autre posé la question de savoir si la Suisse est réellement mûre pour

une nouvelle Exposition nationale. Ceux des critiques qui ne trouvaient point d'autre argument, qualifièrent simplement de suranné le principe même d'une Exposition et ne manquèrent pas de se référer - non sans malignité — à certains insuccès. A Lausanne, on ne per-dit cependant pas la tête, ni la foi en la nécessité et le succès de l'œuvre entreprise. Mais, avant tout, les responsables se mirent au travail et étudièrent d'abord avec application l'exemple de l'Exposition de Zurich de 1939. Et par la suite, des forces créatrices se mirent partout à l'œuvre. Ce que nous avons pu voir, jusqu'à présent, en fait de plans et de maquettes, nous révèle une Exposition d'un tout nouveau style et d'un cachet très personnel. Son but ne sera pas seulement de nous plonger dans une atmosphère de fête, mais aussi de nous confronter avec nos tâches actuelles et à venir. L'idée conductrice d'une disposition thématique, qui avait percé à l'Exposition de Zurich, se trouve développée avec conséquence.

L'Exposition de Berne avait encore « comme principe supérieur d'assurer l'avantage de l'exposant ». Cette tâche est désormais dévolue aux Expositions techniques et aux Foires. Une Exposition nationale ne tend pas seulement à présenter une vue d'ensemble géographique, mais encore à réaliser une synthèse, une intégration — pour employer une expression moderne. Ce point de vue exige de la part de l'exposant une certaine « maturité » et, aussi, des subventions officielles plus élevées. Toutefois, comme à Zurich, l'addition de celles-ci — sauf complications internationales — sera payante, aussi bien sur le plan moral que sur le plan purement financier, puisqu'en 1939 le bénéfice net a permis de rembourser jusqu'à 80 % de

l'aide officielle.

Grâce à l'audace et à l'énergie du Canton de Vaud, nous savons aujourd'hui qu'au printemps 1964 il nous sera donné de visiter une Exposition nationale suisse d'un genre tout particulier. Reste à savoir si le peuple suisse, si nous tous nous serons « mûrs » pour cela. En d'autres termes, si le public sera empreint de cette réceptivité

dont, en fin de compte, dépend le succès.

A vrai dire, la réalité de la prochaine Exposition nationale n'a pas encore pénétré dans l'esprit de très larges couches de la population. Beaucoup de scepticisme et d'indifférence — surtout en Suisse allemande — reste encore à vaincre. Il faut y avoir participé pour savoir qu'à Zurich, également, il n'y avait pas davantage d'état d'esprit favorable à la « Landi », et cela aussi longtemps que l'Exposition n'eut pas ouvert ses portes. En dehors du cercle des collaborateurs, on pouvait certes constater de la curiosité, une espérance et, dans le meilleur des cas, trouver de la bonne volonté, mais le succès n'intervint qu'au cours même de l'Exposition.

Certes, tout visiteur qui s'engageait sur la « Voie haute », était profondément ému par l'impressionnant symbole qu'elle donnait de notre conception de l'Etat. Ce n'est cependant que rétrospectivement que le professeur Max Huber a pu célébrer la « Voie haute » comme le véritable accomplissement du but éducatif que s'était

fixé l'Exposition nationale : « C'est l'éducation du sens national qui dépose dans l'esprit du citoyen les connaissances et le discernement relatifs au caractère et à l'évolution d'un peuple et d'un Etat, et qui le rend ainsi capable de se dévouer avec joie à la collectivité. » De même, c'est par la suite seulement qu'Armin Meili qui, en tant que créateur de la « Landi », était si soucieux de respecter toujours et partout l'échelle des valeurs humaines, a eu ce jugement aux résonances presque pathétiques : « L'Exposition nationale », dit-il en 1940, « nous a appris quelque chose d'inexprimable : l'existence d'une âme suisse. »

Il est donc pratiquement inutile de décider dès à présent si, oui ou non et dans toutes les parties du pays, nous sommes mûrs pour une nouvelle « Expo ». Une chose est toutefois certaine: nous en avons le plus grand besoin. Et là, je pense surtout au renforcement des liens entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. On n'a pas oublié, à Zurich, ce que fut le grand rassemblement des Vaudois et des Genevois, des Neuchâtelois, des Fribourgeois et des Valaisans, lors de leurs Journées cantonales, qui constituèrent les véritables sommets de l'Exposition au cours de l'été. Que Vaud ait été le premier canton confédéré à venir à Zurich a quelque chose de symbolique ; une froide pluie de mai attendait les participants et, malgré cela, c'est cette Journée vaudoise qui fit jaillir l'étincelle, dont nous autres, Zuricois prosaïques, avions besoin pour saisir pleinement le sens de la vocation suisse de l'Exposition. Qu'il en soit de même à Lausanne — les rôles étant inversés, c'est notre vœu le plus ardent.

Edmond RICHNER,

Membre du Comité d'Organisation de l'Exposition nationale suisse de 1939 à Zurich, Membre de la Sous-Commission « Presse ».

ELLE SERA PRETE A TEMPS

La fin de 1962 a marqué pour l'Exposition nationale un pas important vers sa réalisation définitive. Il ne reste maintenant qu'un peu plus d'une année jusqu'au moment où le Président de la Confédération coupera le ruban symbolique et déclarera ouverte la grande manifestation nationale.

Pourtant, le visiteur des chantiers actuels de Vidy ressent parfois quelque inquiétude en voyant de son œil de profane les vastes terrains du bord du Léman.

Qu'y voit-on maintenant? Un terrain difficile de 550.000 m² divisé en secteurs et sous-secteurs parcourus par des kilomètres de câbles électriques et téléphoniques dans des caniveaux, d'autres kilomètres de conduites d'eau, d'égouts, des stations de pompages, des sous-stations électriques, un réseau routier embryonnaire, d'énormes machines et des ouvriers fort occupés. Tout cela provient d'une direction qui a organisé, planifié et réparti le travail. Cette répartition, cette planification et cette unité dans la réalisation sont intervenus il y a fort longtemps déjà, en même temps que l'élaboration du thème général, de l'idée thématique de chaque secteur et du principe architectural qui présidera aux diverses réalisations des différentes parties.

Dès le début, l'architecte en chef de l'Exposition a fixé les principes et directives généraux que présentera le panorama de l'Exposition nationale de Lausanne 1964 sous le thème général : « Pour la Suisse de demain, croire et créer. ». Cette thématique est réalisée par un moyen architectural portant le nom de multicellulaire. De quoi s'agit-il ?

Comme l'écrit l'architecte en chef lui-même, le multicellulaire « doit permettre la mise en évidence de l'existence d'un thème qui découle, soit du rapport commun entre le visiteur et les thèmes représentés dans les différentes cellules, soit d'un aspect commun dans les différentes cellules ».

Préfabrication et assemblage : rapidité.

Le recours au principe du multicellulaire offre un avantage extrêmement important, qui trouve sa pleine expression à l'Exposition nationale future.

Une manifestation de ce genre est, par son essence même, d'un caractère éphémère. Elle est aussi très coûteuse par la surface qu'elle occupe et par l'ampleur des constructions qu'elle implique. Il faut donc axer l'attention du constructeur sur une récupération et récupérabilité maximum du matériel mis en œuvre après l'Exposition. Le multicellulaire remplit particulièrement bien cette exigence. Il offre des éléments d'une grandeur uniforme, simples, et qui se répètent un grand nombre de fois. Il s'agit véritablement de modules juxtaposés. La récupération et le post-emploi sont donc maximum, d'où une économie très grande dans le coût total de la construction.

Il n'était plus possible — étant donné le manque de main-d'œuvre — de recourir aux méthodes traditionnelles pour construire les bâtiments de l'Exposition dans des délais suffisamment brefs. Il fallait faire du neuf. Les responsables ont donc recouru à la technique de la préfabrication des éléments composant les secteurs et à leur assemblage ultérieur sur le terrain. Cette méthode explique pourquoi, jusqu'en janvier de cette année, aucun édifice ne s'élevait encore sur le sol de Vidy. C'est que le travail préparatoire, s'il était en cours, se faisait à l'abri des regards, dans des usines et ateliers de toute la Suisse. Mais ceci explique aussi pourquoi les constructions seront terminées en une dizaine de mois.

L'application de la construction multicellulaire autorise un planning de construction très précis ainsi qu'une répartition nationale des entreprises mandatées pour la préfabrication des éléments. C'est véritablement tout le pays qui participe à l'élaboration de la grande manifestation de 1964! c'est bien une œuvre nationale.

Les problèmes de constructions doivent être menés en trois étapes principales : infrastructure, superstructure et aménagements intérieurs.

L'infrastructure, eau, égouts, courant fort et faible, doit être faite au préalable dans le terrain même. En ce qui concerne les terrains de Vidy le planning prévoyait le 31 décembre 1962 comme date limite. Il a été respecté : l'infrastructure est terminée.

En même temps ont commencé les travaux de préparation des éléments de superstructure auprès des entreprises mandatées dans toute la Suisse. Ce travail se poursuit à l'heure qu'il est et est déjà fort avancé. Dès les premiers beaux jours de 1963, les travaux commenceront sur le chantier pour monter les différents secteurs. Dès ce moment-là, le « Spectateur » verra pousser l'Exposition à une allure accélérée. Enfin, dès automne 1963, commenceront les travaux d'aménagement. On voit donc que l'Exposition de 1964 sera prête à l'heure et que la planification très stricte est parfaitement tenue, grâce à une organisation préalable des travaux d'architecture et de construction absolument parfaite.